



Procès-verbal du Conseil d'école du lundi 13 novembre 2023 Tenu à l'école

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Pour les parents d'élèves élus : Mme Patricia ILLER-RATHGEBER, M Laurent SPOHR, Mme Christelle OED, Mme Anne KAYSER, M Romain PETER, Mme Elsa BARTHELEMY

Pour l'équipe éducative : Mmes Encoignard, Petit, Delacour, Ulrich et Dericq
Mme, Bleger ATSEM, Mme Chapuis AESH

Excusés Mme Sarrazin-Marlaud , M Hannou, M Jean-Baptiste COUDERT, Mme Anne MICHEL, Mme Héléna STRAUBE

Le procès-verbal du conseil d'école du 15 juin 2023 a été approuvé à l'unanimité.
Les points à l'ordre du jour ont été abordés dans l'ordre.

Ordre du jour

1. Élections des parents représentants	1
2. Présentation de l'équipe	2
3. Répartition des élèves	2
4. Sécurité à l'école	3
5. Rentrée des classes 2023	3
6. Coopérative scolaire	4
7. Vote du règlement intérieur	4
8. Protocole pHARe.....	4
9. Auto-évaluation	5
10. Calendrier et actualité	6
11. Echange avec les partenaires de l'école	6
12. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions	6

1. Élections des parents représentants

Les élections ont eu lieu vendredi 13 octobre 2023 avec un vote en distanciel, en présence de Mme Kayser, Mme Iller.

Les votes se sont fait par correspondance.

Pour ces élections :

Nombres d'inscrits : 161

Nombre de votants : 96

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Nombre de suffrages exprimés : 91

Taux de participation : 59,63%

La liste des parents représentants se compose de :

ILLER-RATHGEBER Patricia

PETER Romain

SPOHR Laurent

STRAUBE Héléna

KAYSER Anne

OED Christelle

COURDERT Jean-Baptiste

MICHEL Anne

BARTHELEMY Elsa

Les familles peuvent contacter les parents représentants via l'adresse mail suivante : apeurmatt@gmail.com

2. Présentation de l'équipe

Pour cette année, l'équipe se compose de :

Mme Aude Sarrazin-Marlaud en PS/MS

Mme Karine Ulrich et Mme Morgane Dericq en PS/GS

Mme Isabelle Delacour, M Fayssale Hannou en CP/CE1

Mme Catherine Petit et Mme Chapuis (AESH*) en CE2/CM1

Mme Eugénie Encoignard en CM1/CM2

Pour cette année, nous avons une seule Atsem, Mme Bleger Karina. Mme Leclerc Liliane est présente le matin en classe de PS / GS. Depuis le 12 octobre, nous accueillons Jeanne HUCK en service civique. Elle assure des missions dans les classes d'élémentaire le matin et en maternelle l'après-midi.

Mme Mireille Rodriguez, intervenante en religion le mardi après-midi a repris dans les classes le 7 novembre.

RASED : Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté

M Robin Muller, psychologue scolaire

Mme Anne Fantini, rééducatrice

AESH : accompagnant des élèves en situation de handicap

3. Répartition des élèves

Pour cette rentrée 2023, l'école accueille 111 élèves dont,

CYCLE I 42

PS 14

MS 14

GS 14

CYCLE II 33

CP 11

CE1 9

CE2 13

CYCLE III 36

CM1 18

CM2 18

Total 111

Avec la répartition suivante :

PS/GS - 7/14 : 21

PS/MS - 7/14 : 21

CP/CE1 - 11/9 : 20

CE2/CM1 - 13/10 : 23

CM1/CM2 - 8/18 : 26

4. Sécurité à l'école

Sécurité :

Suite aux événements du 13 octobre 2023, le plan Vigipirate a été élevé au niveau Urgence attentat.

Le petit portail a été réparé. Il est important de sensibiliser les familles à ne plus essayer de l'ouvrir par l'extérieur.

Le portail côté église est fermé avec une vigilance à 16h après la classe et après les APC pour les enseignants.

Question des parents : est-ce qu'il serait envisageable de revoir l'accueil des élèves de maternelle ? Accueil à l'extérieur ? Préoccupation de certains parents par rapport à la sécurité : tout le monde peut entrer et est-ce que tous les accompagnateurs sont connus ?

Réponse : Les entrées sont surveillées et une partie des accès sont fermés à clé pour faciliter le contrôle. Revenir à un accueil en extérieur poserait d'autres problèmes de sécurité relatifs à la circulation aux abords de l'école et la nécessité de ne pas avoir un rassemblement de personnes. Cela nécessiterait de changer les horaires d'accueil également.

PPMS : Plan Particulier de mise en sûreté.

Deux plans de mises en sûreté doivent être établis dans les établissements scolaires : Risque(s) majeur(s) et Attentat(s) intrusion(s). Les documents ont été mis à jour en septembre 2023 et un exercice a été réalisé le 2/10/2023 pour le PPMS attentat/intrusion avec pour objectif : se cacher.

Le deuxième exercice, risques majeurs, aura lieu le 20 novembre.

Sécurité incendie :

Les consignes d'évacuations sont à jour et le matériel a été contrôlé. Le premier exercice d'évacuation a eu lieu le 11/09/2022. Les élèves étaient prévenus. Le second exercice aura lieu en janvier 2024 sans que les élèves soient informés.

Pour des raisons de sécurité et de propreté, il a été demandé aux familles à partir du 6 novembre de laisser les poussettes devant l'entrée du bâtiment ou dans le hall d'entrée.

5. Rentrée des classes 2023

La rentrée s'est bien déroulée.

Un pot de rentrée a été organisé suite aux réunions de rentrée le 18 septembre.

Inscriptions et dérogations :

Il s'agit d'élèves non domiciliés à Urmatt mais ce sont des familles qui ont un moyen de garde à Urmatt.

Saturation au niveau périscolaire. Est-ce qu'on doit mettre en place un délai ou quelque chose de plus strict ?

Réponse de Monsieur le maire : quand la demande de dérogation est sensée il y a accord de la mairie. Les demandes de dérogations souvent justifiées par des situations familiales.

6. Coopérative scolaire

Dépenses liées aux sorties, achats de matériels, goûters....

Participation volontaire des familles : 20 euros pour un enfant et 15 euros pour les enfants supplémentaires.

Participation reconduite et votée à l'unanimité.

Rentrée d'argent : vente de tombolas, photos, participation volontaire des parents, ADEM. APE Urmatt

Exercice très équilibré cette année.

7. Vote du règlement intérieur

La mention concernant l'usage des montres connectées a été intégrée suite au vote du précédent conseil d'école.

Vote de reconduction : règlement est reconduit et approuvé à l'unanimité.

8. Protocole pHARe

Harcèlement scolaire et Protocole phare : le programme phare est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées généralisé à tout le territoire national.

Qu'est-ce que le harcèlement ?

Le harcèlement scolaire est une violence **répétée**, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école.

Qu'est-ce la MPP ?

C'est une méthode **non blamante** basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes :

- Seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs.
- Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

L'équipe phare de l'école : Mme Delacour, Mme Ulrich, Mme Petit et Mme Encoignard.

Le protocole a été présenté à l'ensemble des membres du conseil.

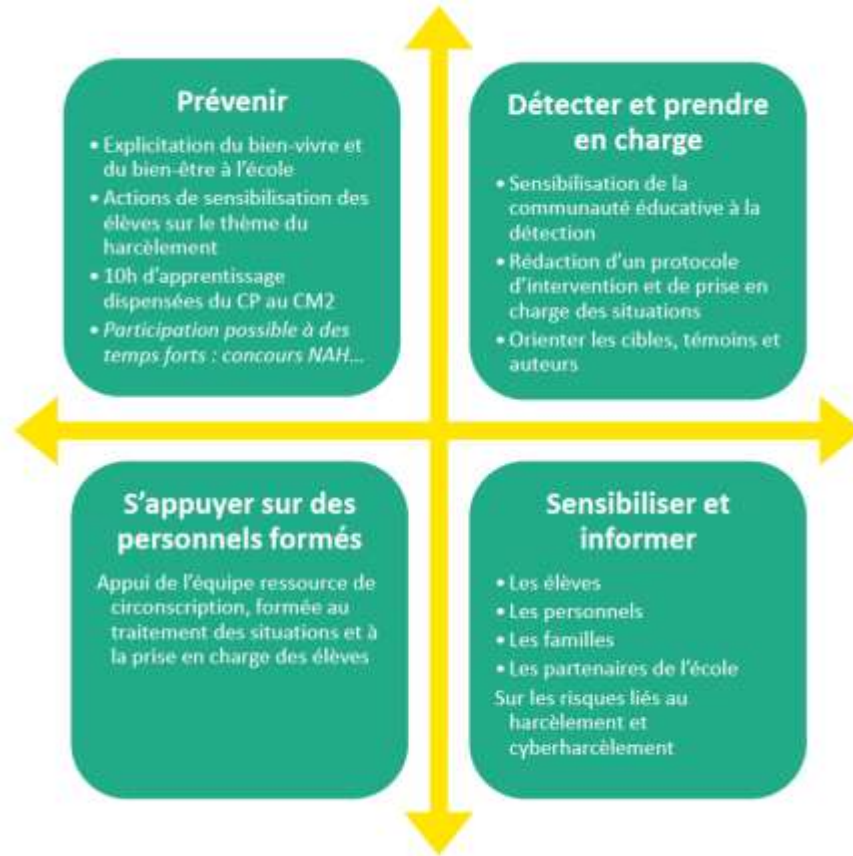
Question des parents : Est-ce que toutes les enseignantes sont formées ?

Les titulaires ont suivi une formation l'année dernière.

Est-ce que c'est déjà arrivé à l'école d'Urmatt ? Oui, l'an passé en classe de CE1 / CE2 ; intervention et accompagnement du RASED pour la gestion de la situation.

Est-ce qu'il y a un accompagnement de ces élèves perturbateurs ? On essaye de trouver des solutions (équipe éducative, psychologue scolaire....).

Plan de prévention :



9. Auto-évaluation

La loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance crée le Conseil d'Évaluation de l'École (CEE). Toutes les écoles sont amenées à être évaluées. Notre école a été retenue cette année avec les écoles d'Oberhaslach et de Niederhaslach pour constituer un regroupement.

1ère étape : L'équipe du regroupement devra mener une auto-évaluation identifiant des axes de développement (par ex sur le fonctionnement de l'école, le suivi des élèves ...), un plan d'actions et des besoins de formation pour les enseignants. Cette auto-évaluation s'appuiera sur le retour des questionnaires envoyés aux parents, aux élèves, ainsi qu'un travail d'équipe. Un rapport sera rédigé et transmis à l'IEN chargé de cette mission.

2ème phase : Une équipe d'évaluateurs externes se rendra dans les écoles pour observer les élèves, le fonctionnement de l'école, L'évaluation externe peut se résumer en 3 actions : échanger, expertiser, recommander. L'équipe d'évaluateurs rédigera un rapport définitif (après échanges avec les équipes) avec diffusion au directeur d'école, IEN et IA. Aucune autre diffusion.

3ème phase : Présentation par l'équipe d'évaluateurs externes lors d'un conseil d'école extraordinaire réunissant les 4 conseils d'écoles

10. Calendrier et actualité

Cycle natation :

- Du 5 avril au 28 juin, les vendredis de 14h à 14h40 sur place
 - Les CP, CE1 et CE2 feront le cycle complet en formant 2 groupes dont un avec le maître nageur
 - Les CM1 feront 5 séances (formant le 3ème groupe*) puis les CM2 feront les 5 dernières séances (3ème groupe), Mme Petit accompagnera les CM1 puis Mme Encoignard avec les CM2. (L'autre niveau restera à l'école avec l'enseignante qui ne se rend pas à la piscine pour des apprentissages)
- * Nous pourrions inclure un élève dans un groupe des CP/CE1/CE2 s'il n'est pas suffisamment à l'aise

Les projets et événements pour l'année 2023/2024 :

Délégués de classe : Projet reconduit en période 2.

Participation au marché de Noël le 9 décembre. Participation également de l'APE pour des photos avec le Père-Noël et des lutins, photos remises sur place contre une participation.

Distribution des manneles pour la Saint-Nicolas.

Intervention sportive: Période 1 : Tennis pour les élémentaires Période 3 : Basket, Période 4 : Expression corporelle et périodes 4 ou / et 5 : Foot et Tennis pour les maternelles.

Journée festive autour du sport prévue pour la fin d'année (début juin) ainsi qu'une journée de rencontre avec d'autres écoles dans le cadre de Génération 2024.

Sorties Culturelles :

Pour les élémentaires : Concert scolaire « Schubert, mon grand ami », le 30 novembre au PMC de Strasbourg
Ballet « Sérénade », le 16 janvier à l'Opéra de Strasbourg.

Visite de l'Opéra pour les CE2/CM1 et CM1/CM2 envisagée mais nous attendons la réponse.

Les tarifs des transports scolaires ayant fortement augmenté, l'équipe doit veiller à l'économie pour les sorties.

Pour les maternelles : Maternelle et cinéma avec trois séances au cinéma de Mutzig.

En sciences : Projet autour du système solaire pour les CE2/CM1 et CM1/CM2

Projet autour des insectes pour les PS/MS, les PS/GS et CP/CE1

Conseils d'école : 19 février et 10 juin

11. Echange avec les partenaires de l'école

Demande de Monsieur le maire que les élèves de l'école participent au 8 mai avec des chants.

12. Parole aux parents d'élèves élus et réponses aux questions

1. Les poussettes peuvent rentrer dans le hall d'entrée en maternelle?
2. Qui est la jeune fille dans le bureau où se trouve Karina?
3. Le grand portail, sortie APC et Périscolaires. Pourquoi ne pas fermer celui à la fin des cours et les parents passent par le petit portail?

Les réponses à ces questions apparaissent plus haut.

4. Espace parents ? Il n'apparaîtra pas dans le règlement intérieur.

Demande des parents : jours de sport annoncés sur toutemonannée

Inscrire les devoirs par niveau : les enseignantes inscrivent le niveau avant les devoirs. L'objectif est que toutemonannée soit un support. Les élèves écrivent leurs devoirs dans les cahiers de texte.